



Bruxelles, le 27 juillet 2022
(OR. fr)

11626/22

CDR 97

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité des Régions
	- Perte de mandat d'un membre suppléant (IT)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité des Régions.

p.j.: IM 7899 2022

E-MAIL

IM 007899 2022
26.07.2022

COR D/622/2022 - 13/07/2022



**Comité européen
des régions**

Received on
25. 07. 2022

Le Secrétaire général

Bruxelles, date de l'enregistrement officiel
SGCAB/PAF/dr D/1212 (2022)

Secrétaire général
Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi 170
B - 1048 Bruxelles

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons été informés de la perte de mandat de **M. Federico Borgna, membre suppléant italien**, à partir du 4 juillet 2022, date à laquelle il a cessé ses fonctions au sein du Comité européen des régions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.

Petr BLÍŽKOVSKÝ

Rue Belliard 101 1040 Bruxelles BELGIQUE Tél. +32(0)22622009 sgcab-csr@cor.europa.eu
www.cor.europa.eu @EU_CoR european committee of the regions european-committee-of-the-regions @EU_regions_csr

Electronically signed by BLÍŽKOVSKÝ Petr on 13/07/2022 12:22